

Waterloo, Waterloo morne plaine, ⁽¹⁾
 Mais... Bel hôtel de la perfide albion,
 Oublions la défaite et la haine
 Ce sera la victoire Française de la formation.

Bâtonnier Frédéric Verine
 PRÉSIDENT DE L'EFACS

⁽¹⁾Victor Hugo, "La Légende des siècles"

7-11 nov.
 2019

Université de Droit des affaires

Londres

Usages et principes du Droit des affaires

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE **PIERRE MOUSSERON**

Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier,
 Directeur Scientifique de l'Université

Le Droit des affaires ne se limite pas à des règles écrites. Les usages et les principes exercent une influence substantielle sur ce Droit. Ils constituent une mine d'arguments pour les avocats mais aussi une source de soucis pour ceux qui ne les prendraient pas en compte.

08

vendredi

08:00 - 13:00

PIERRE MOUSSERON
 Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

L'impact des usages en Droit commun des contrats, de la preuve et de la responsabilité.

L'impact des principes généraux (fraus omnia corrumpit ; ...)

09

samedi

08:00 - 13:00

PHILIPPE GRIGNON
 Maître de conférences à la Faculté de Droit de Montpellier

La force des usages en Droit des contrats spéciaux (sociétés, travail, distribution,...), la force des principes spéciaux (libre révocabilité des dirigeants ; collégialité ;...)

10

dimanche

08:00 - 13:00

LISE CHATAIN
 Maître de conférences à la Faculté de Droit de Montpellier

Le rôle des usages en matière fiscale au travers notamment de l'impact des usages en matière d'évaluation (fonds de commerce, droits sociaux,...) ou d'acte anormal de gestion.

Le rôle des principes en matière fiscale (non bis in idem ; ...)

15 h
 validées

Lieu

Hotel H10 LONDON WATERLOO 4*
 284-302 Waterloo Rd, South Bank
 London SE1 8RQ
 Royaume-Uni

Abonnés

15 h
 déduites

Non-abonnés

600 €
 tarif formation

Inscriptions avant le 30 sept. 2019

Arrivée le 7 novembre soir
 4 nuits (7, 8, 9, 10 novembre)
 4 petits déjeuners (8, 9, 10, 11 novembre)
 3 pauses (8, 9, 10 novembre)
 3 jours de location de salle (8, 9, 10 novembre)
 Départ le 11 novembre après le petit-déjeuner

Frais d'hébergement

1 participant (chambre single) 1 150 €

2 participants (chambre double)

par personne 750 €
 soit pour deux **1 500 €**

1 participant + 1 accompagnant (chambre double)

participant 750 €
 accompagnant 650 €
 soit pour deux **1 400 €**

Participation obligatoire sans hébergement

(location de salle et pauses) 350 €

Renseignements et inscriptions

103 avenue de Lodève, 34070 Montpellier • Tél. 04 67 61 72 80 • formationcontinue@avocats-efacs.com